**RAPPORT D’ATELIER**

**(Version intérimaire)**

**Elaboration du Plan d’Action pour L’élaboration et la mise en œuvre du Nouveau Programme d’Appui au Développement Urbain au Tchad**

**Bakara du 26 au 28 mai 2016**

**Introduction**

Le contexte actuel du Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat révèle que la plupart des programmes et projets placés sous tutelle arrive à terme de leur mise en œuvre et nécessite une évaluation de l’ensemble pour mieux tirer des leçons susceptibles d’aider à de bonne prise de décisions. C’est ainsi que les nouvelles autorités en charge du Ministère ont pris l’initiative d’organiser un atelier en interne afin de poser un diagnostic et éventuellement identifier et poser de nouveaux jalons d’un développement futur dudit Ministère qui tienne compte de la nouvelle dynamique gouvernementale axée sur l’émergence.

A cet effet, il s’est tenu du 26 au 28 mai 2016 à N’Djaména puis à Bakara, un atelier sur la revue du portefeuille et de programmation de projets et programmes du Ministère.

Placé sous la présidence de Monsieur le Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat, la cérémonie d’ouverture s’est faite en présence du Conseiller du Premier Ministre en charge de l’Aménagement du Territoire, du Secrétaire Général adjoint du Ministère en charge du Plan, du représentant de l’ONU-Habitat et de bien d’autres invités et Directeurs généraux, Directeurs de Service, cadres du Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat. La liste de présence est jointe en annexe.

 Le présent rapport est structuré en cinq (5) parties :

- La 1ère partie relate le déroulement de la cérémonie d’ouverture officielle ;

- la 2ème partie est consacrée à la présentation et à l’évaluation des projets et programmes en cours d’exécution ;

- la 3ème partie traite de nouveaux projets et programmes identifiés par les Structures techniques du MATUH ;

- la 4ème partie présente le projet de feuille de route convenue entre le MATUH et l’ONU HABITAT ;

- Enfin, la dernière partie est consacrée à la cérémonie de clôture, les recommandations et la motion de remerciement des participants.

**1ère Partie : Déroulement de la Cérémonie officielle d’ouverture de l’atelier**

La cérémonie d’ouverture a été marquée par deux (2) temps forts, à savoir : le mot de bienvenue de M. **Koulamnodji Walendom Abel**, Secrétaire Général (SG) du MATUH et le discours d’ouverture de Son Excellence Monsieur **MBOGO Ngabo Séli**, Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat.

Dans son mot introductif, le Secrétaire Général du MATUH a tout d’abord, salué et souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu’aux différentes délégations qui ont marqué de leur présence cette rencontre combien importante. Il a ensuite rappelé et situé le contexte de l’atelier.

Pour Son Excellence, Monsieur le Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat, cet atelier s’inscrit dans le cadre d’un bilan diagnostic de l’ensemble des projets que le département a eu la responsabilité d’exécuter afin d’en tirer les leçons qui s’imposent, en vue de l’initiation et la mise en œuvre efficiente de nouveaux projets.

Le Ministre a également exhorté les participants à se prêter à cet exercice avec assiduité, en faisant preuve d’audace et d’innovation, avant de déclarer ouvert les travaux de l’atelier sur la revue de portefeuille et de programmation des projets et programmes.

A l’issue de la cérémonie officielle d’ouverture, un bureau du présidium a été mis en place. Il était composé d’un président et de deux (2) rapporteurs en vue d’assurer le bon déroulement de l’atelier. Il s’agit de :

Président : M. TOTINON Merlin

1er Rapporteur : M. MAI DRICHI lool

2ème Rapporteur : M. DJINDILA MANI

Il faut signaler qu’après l’ouverture officielle, certains invités officiels se sont retirés de la salle. Par contre, d’autres étaient restés en compagnie du Ministre qui avait bien voulu suivre les présentations programmées pour la plénière de la 1ère journée..

**2ème Partie : Présentation des Fiches d’Evaluation des programmes et projets**

Avant les interventions des chefs et responsables techniques des projets, programmes et structures sous tutelles, le président du présidium M. Merlin TOTINON a pris la parole pour préciser le timing du déroulement de l’atelier. Conformément aux termes de référence de l’atelier a-t-il souligné, trois grandes thématiques seront abordées au cours des trois jours de l’atelier. Il s’agit pour la 1ère journée de traiter de l’évaluation des programmes/projets ; la 2ème journée sera consacrée à l’identification des nouveaux programmes/projets et enfin à la dernière journée, il sera présenté le projet de feuille de route relative à l’Habitat convenu entre l’ONU-HABITAT et le MATUH. Sur le plan organisationnel, les travaux de la 1ère journée se sont déroulés à N’Djaména et le reste des travaux se sont poursuivis à Bakara à une dizaine de kilomètres de la Capitale.

**Au cours de la 1ère journée** huit (8) présentations suivies des débats ont été faites en plénière par les différents responsables techniques des entités et projets sous tutelles. La fin de la journée a été consacrée aux travaux de groupes.

**Au titre de l’Evaluation des projets et programmes**, le Secrétaire Général du MATUH M. Abel Koulamnodji Walendom a pris la parole pour définir le cadre de programmation et d’orientation stratégique. Il a insisté sur le fonctionnement des projets en général et leur programmation qui se résume en trois (3) différents points que sont :

1. Le contexte de la programmation nationale ;
2. l’amélioration de l’efficacité ;
3. les projets de développement et leurs principes directeurs.

Pour le contexte de la programmation nationale, l’exposant a situé son intervention au niveau du pays, du continent et dans le monde. Au niveau du pays, il a souligné que le Tchad a un bon nombre d’instruments de planification, à savoir la ‘’Vision 2030’’, le plan national de développement (PND), la stratégie nationale du logement (SNL), le schéma national d’aménagement du territoire (SNAT) et les lois et textes en vigueur.

Pour l’amélioration de l’efficacité, il a mis en exergue la Déclaration de Paris et de ses objectifs qui sont en adéquation avec la politique de développement du Tchad, a-t-il indiqué.

Pour les projets de développement et leurs principes directeurs, le SG a mis l’accent sur les éléments suivants : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats (GAR) et responsabilités mutuelles. Ensuite, il a survolé les sept (7) cadres de réussite des projets en se focalisant sur le cycle du projet. Il s’est attardé enfin sur l’exemple de la ‘’Cité MATUH’’ et du concept général défini par **Newton et Einstein** avant de clore sa présentation.

Suite à cette présentation, des commentaires et contributions sur le Plan quinquennal 2016-2020 ainsi que sur l’aménagement du territoire ont été apportés en vue d’enrichir le document en question. Il faut également noter que le MATUH dispose d’un document stratégique qui émane de nous et de nos partenaires. Enfin, quelques pertinentes observations ont été faites. Il s’agit entre autres de :

1. L’importance du critère d’appropriation des projets par le MATUH ;
2. L’adoption formelle du SNAT 2014 -2035 ;
3. La réflexion sur la question du logement ;
4. L’insuffisance des statistiques actualisées sur le secteur urbain.

Aussi, est-il question de savoir ce qu’est devenu l’observatoire pour l’habitat et du développement urbain (OHDU) ? Qu’a-t-il concrètement fait ? Il ressort des échanges que cet outil bien que créé n’est pas fonctionnel. Le SG du MATUH a apporté des clarifications aux questions suscitées par son intervention avant de mettre fin à sa communication.

Ensuite, vient la phase consacrée à la revue générale des projets et programmes du Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat (MATUH). A ce niveau, sept (7) présentations sur douze (12) programmées ont été faites. Il s’agit entres autres de :

1. La présentation du projet du Développement Urbain et d’Amélioration de l’Habitat (DURAH) ;
2. La présentation du projet d’aménagement hydro-agricole du Barh-Linia (PAHA-BL) ;
3. La présentation du projet de renforcement de l’accès à l’eau, à l’assainissement et à la gouvernance du secteur;
4. La présentation du programme du système d’information pour le développement rural et l’aménagement du territoire (P/SIDRAT) ;
5. La présentation de la société de promotion foncière et immobilière (SOPROFIM) ;
6. La présentation sur le projet d’appui à l’amélioration du climat des affaires et à la diversification de l’économie tchadienne (PACADET) ;
7. La présentation sur l’institut géographique national (IGN).

**Au titre du projet du Développement Urbain et d’Amélioration de l’Habitat (DURAH),** la présentation a été faite par M. ADIBORD Youssouf, Coordonnateur. Il a tout d’abord situé le contexte historique dans lequel le projet DURAH a vu le jour. Selon lui, tout a commencé par la marche vers Habitat II avec la signature de la Convention des Nations Unies sur les Etablissements Humains (CNUEH) ou (UN-Habitat) en 1978, en passant par le Sommet de la ville ou Habitat II en 1996, à la Stratégie Mondiale du Logement (SML) jusqu’à la Stratégie Nationale du Logement (SNL) pour donner naissance au projet DURAH en 2004. Il faut souligner que le MATUH a été créé en 2002, précise-t-il.

Le projet DURAH est mis en œuvre successivement sur trois (3) phases de trois (3) ans chacune réparties comme suit :

1. 1ère Phase (2004 – 2007) exécutée par ONU-Habitat ;
2. 2ème Phase (2008 – 2011) exécutée nationale par la Coordination DURAH/MATUH ;
3. 3ème Phase (2012 – 2015) exécutée nationale par la Coordination DURAH/MATUH.

Aussi, le Coordonnateur s’est-il étalé sur les objectifs, les résultats attendus et les axes d’intervention du projet en citant quelques exemples de ses réalisations. Il s’agit entre autres : de la restructuration du quartier Madjorio - la viabilisation et la construction des logements sociaux sur la cité de la Patte d’Oie – le drainage des eaux pluviales de la zone Nord-Est de la ville de N’Djamena, etc.

Selon lui, le projet DURAH a finalement donné naissance à la société de promotion foncière et immobilière (SOPROFIM), a-t-il ajouté.

A la fin de l’intervention du Coordonnateur, quelques interrogations concernant son fonctionnement ont été soulevées ; des réponses appropriées ont été données par ce dernier.

**Au titre du projet d’aménagement hydro-agricole du Barh-Linia (PAHA-BL), l**a présentation a été faite par M. ADIRDIR, Coordonnateur. Il a fait ressortir les éléments essentiels de l’étude de faisabilité, les principaux acquis du projet, les perspectives et les actions à mener. Selon lui, l’objectif principal du projet, est de remettre en eau le barh-linia pour permettre la production maraîchère, céréalière et fruitière en vue d’assurer la sécurité alimentaire de la population de la localité et celle de N’Djamena. Il faut retenir que le barh-linia s’étend sur 100 Km linéaire et le projet est réparti en trois (3) phases.

S’agissant de l’étude de faisabilité, l’intervenant a souligné que celle-ci a concerné les deux premières phases du projet et axée sur les aménagements hydro-agricoles, la gestion foncière et la mise place d’un comité des usagers de l’eau.

Enfin, le cadre législatif favorable ainsi que l’étude de faisabilité font parties des acquis du projet pour les potentiels investisseurs, dit-t-il.

Suite à cette intervention, des commentaires, contributions et observations ont été faits par les participants surtout sur l’objectif du projet et les différents systèmes de collecte et de retenue d’eau. Certains participants avertis se sont interrogés de savoir comment sommes-nous arrivés à cet objectif, qui est aujourd’hui beaucoup plus lié à l’agriculture que celui qui a été discuté par le passé ? Ainsi, le Coordonnateur a apporté des éclaircissements à ces divers points obscurs avant de finir sa présentation.

**Au titre du projet de renforcement de l’accès à l’eau, à l’assainissement et à la gouvernance du secteur,** la présentation a été faite par **M. Clison,** Coordonnateur de la Cellule du projet. Ce projet a pour maître d’ouvrage principal, la mairie et comme maître d’ouvrage délégué, le MATUH. Selon lui, ce projet concerne 9 Arrondissements sur 10, qui sont situés en rive droite de la ville de N’Djamena.

Ces quartiers périphériques se trouvent dans une zone qui représente une superficie d’environ 2 100 hectares et rassemble entre 150 à 200 000 habitants. Ils se trouvent dans des zones inondables, avec de très faibles pentes, peu perméables, parsemées de dépressions naturelles où les eaux pluviales se trouvent piégées, en l’absence d’exutoire. La zone est fortement inondée pendant toute la saison des pluies. Ces inondations sont responsables des dégâts importants et constituent une grave menace pour la santé des populations. Globalement, ce projet vise à améliorer les conditions de vie des populations défavorisées, de lutter contre l’insalubrité et de réduire la pauvreté, par la mise en place d’un collecteur principal connecté à deux bassins de rétention.

Il faut souligner que la mise en œuvre des travaux du projet affectera certaines habitations et parcelles, qui nécessiteront d’être recensées et évaluées. Les victimes seront dédommagées sur le budget de l’Etat.

Bref, il a parlé de l’identification du projet, de sa description (contexte et justification), de ses objectifs et résultats attendus en passant par les risques et mitigations de ce dernier.

Des questions de clarifications, d’orientations et contributions ont été posées. Et des réponses ont été données par le Coordonnateur à ces inquiétudes avant de clôturer sa communication.

**Au titre du Programme Système d’Information pour le Développement Rural et l’Aménagement du Territoire (P/SIDRAT),** la présentation a été faite par **M. KOULADJE Mbaïnarem**, Coordonnateur du programme. Il a mis en exergue les documents et stratégies de développement de référence. Selon lui, l’objectif général du programme est d’améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes, de lutter contre la pauvreté, de préserver l’environnement et s’adapter aux changements climatiques. A cela, quatre (4) résultats sont attendus, à savoir (1) la création au sein du MATUH d’un Service Aménagement du Territoire et Développement Rural au service des ministères chargés des politiques de développement rural, (2) la création au sein du MATUH d’un Service d’Information Géographique Numérique chargé de l’intégration des données géographiques et biophysiques, (3) l’élaboration des référentiels géographiques et biophysiques, (4) la réalisation d’un Schéma National d’Aménagement du Territoire et de quatre Schémas régionaux d’aménagement du territoire des régions du Batha, du Lac, du Mayo kebbi Ouest et du Salamat.

Il a cité les nombreuses réalisations faites par le P-SIDRAT qui sont entres autres les bases de données sur l’Aménagement du Territoire et sur l’Information géographique numérique, l’Atlas, le SNAT, les quatre SRAT, de nombreuses cartes thématiques et topographiques. Il a insisté sur l’importance du SNAT 2014-2035 comme cadre de référence des politiques de développement du Tchad mais qui malheureusement a connu de retard pour son adoption politique. En outre, sur la base de quelques critères d’évaluation des projets, il a fait l’évaluation des performances du P-SIDRAT et les résultats obtenus à l’issue de sa mise œuvre. Il s’agit entre autres des critères de pertinence, d’effectivité, d’efficacité, de pérennité, d’impact, etc. Il a montré les performances des partenaires du projet notamment le financier et les bénéficiaires institutionnels et a terminé par énumérer les facteurs clés ayant affecté la mise œuvre et les résultats escomptés jusqu’aux résultats obtenus pour finir par l’évaluation générale.

Suite à cette intervention, des questions portant sur la validation et la mise en œuvre du SNAT et des SRAT ont été posées. Et le Coordonnateur a apporté des éléments de réponses à ces dernières avant de clore sa communication.**.**

**Au titre de la Société de Promotion Foncière et Immobilière (SOPROFIM),** la présentation a été faite par **M. Tahir Goni**, Directeur Général de la dite Société. Il a expliquéque la SOPROFIM a été créée le 02 février 2009, suite à la Stratégie nationale du logement (SNL) élaborée dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de l’habitat. Elle a pour objectif de produire des parcelles viabilisées et des logements à caractère social et économique en vue de satisfaire la demande du plus grand nombre, d’entreprendre et de mener toute initiative concourant à la promotion de l’habitat sur toute l’étendue du territoire national.

En termes de résultats attendus, 3.000 à 5.000 parcelles sont viabilisées, à coût réduit et accessibles aux ménages à revenu moyen et faible ; 500 logements seront construits par an; et, les capacités de la SOPROFIM sont renforcées et que les ressources financières sont disponibles, explique le DG.

Nonobstant ses multiples réalisations à travers ses stratégies basées en grande partie sur le partenariat, la SOPROFIM rencontre beaucoup de difficultés dues au manque des instruments législatifs adéquats et des ressources financières et foncières pour l’accomplissement de sa mission. Pour pallier ces difficultés, des fortes recommandations ont été formulées avant de finir la présentation.

Après la présentation, quelques questions de compréhension et commentaires ont été posées. Il s’agit de : Pourquoi les contrats de réalisations posent-ils toujours problèmes ? Selon le DG, ceux-ci posent toujours problèmes, du fait du refus de garantie bancaire que n’accordent nos banques de la place aux investisseurs étrangers. Cela est un véritable obstacle à nos réalisations, insiste-t-il avant de boucler sa communication.

 **Au titre du projet d’appui à l’amélioration du climat des affaires et à la diversification de l’économie tchadienne (PACADET),** la présentation a été faite par **M. Zoukalné**, Secrétaire Général adjoint du MATUH et point focal du projet. Il a présenté le projet à travers les objectifs fixés en passant par ses résultats et impacts attendus jusqu’aux composantes et activités du projet. Ce projet renferme trois (3) composantes et sept (7) sous composantes. C’est au niveau de la composante 1 « appui au dialogue public et privé et aux reformes du climat des investissements » et de la sous composante 3 « assistance à la reforme du cadastre et du foncier » que ce projet a des liens avec le MATUH.

Suite à cette présentation, des questions de clarification et des commentaires ont été faits par les participants. Des réponses et clarifications ont été données également par l’intervenant**.**

**Au titre du projet de l’Institut Géographique National (IGN),** la présentation a été faite par **M. Job Andigué,** Directeur Général Adjoint de l’Aménagement du Territoire (DGAT/A). Il faut noter que sa communication a concerné deux (2) projets dont le 1er concerne la cartographie à grande échelle de la ville de N’Djaména qui sera réalisée par l’IGN/France et le second concerne le rapatriement des données géodésiques, géographiques et autres cartes détenues par l’IGN France. Selon lui, le projet a comme objectif d’effectuer un transfert technologique des données cartographies, physiques et biophysiques. En termes de résultats attendus, le 1er projet vise à matérialiser les limites des municipalités et à aider les décideurs à bien gérer le secteur de l’Aménagement du Territoire.

A l’issue de cette présentation, des questions de compréhension et des observations ont été faites. Des réponses d’éclaircissements ont également été apportées par l’intervenant.

Dans l’après midi et à la fin de toutes les présentations de la journée, il a été constitué trois groupes de travail chargés d’approfondir la réflexion sur les leçons tirées de l’exécution des projets et programmes et d’en faire quelques recommandations pour la suite. Il s’agit de :

**Groupe A** : Projets en cours (DURAH, PAHA-BL, Eau et Assainissement, IGN, P/SIDRAT) ;

**Groupe B :** Projets clôturés (PADUR, PROADEL, PROSEDOCAFD) ;

**Groupe C** : Projets spéciaux (BHT, SOPROFIM, PACADET, ADDOHA/CIMAF, 60 Villas, Hôtel Toumaï).

Il faut rappeler que ces travaux de groupes ont porté essentiellement sur les leçons apprises et les recommandations. De ces travaux, il en ressort ce qui suit :

1. **Le groupe A,** a conclu après échanges que les difficultés rencontrées par les projets en cours sont identiques à savoir l’insuffisance des ressources financières dues au non versement de la contrepartie Etat et l’insuffisance des transferts de connaissances aux bénéficiaires directs des projets. Il faut noter que le cas du projet DURAH a retenu l’attention des participants et a entrainé des débats houleux.
2. **Le groupe B** qui concernent les projets clôturés n’a pas travaillé, du fait qu’il n’y a aucun de ses représentants ni des présentations faites en plénière sur les projets concernés.
3. **Le groupe** **C** a traité les projets spéciaux (BHT, SOPROFIM, PACADET, ADDOHA/CIMAF, 60 Villas, Hôtel Toumaï). Parmi ces derniers, sauf la SOPROFIM et PACADET ont présenté leurs leçons tirées et les recommandations. La SOPROFIM, étant une société qui a beaucoup d’ambitions, connaît trop de problèmes, compte tenu de ses multiples projets. Elle fait également face à des difficultés financières par le non versement de la subvention de l’Etat ainsi qu’aux attributions parallèles des terrains par la CATZU.

Le PACADET ne connait pas encore des difficultés hormis la complexité de ses procédures. Par contre, il lui est conseillé d’harmoniser son projet de fichiers cadastraux et fonciers avec d’autres tels que le P/SIDRAT, l’IGN et la SOPROFIM pour développer certains de ces aspects pertinents.

Suite à la restitution des travaux de groupe, des observations et commentaires ont été faits pour agrémenter les échanges. Il découle de la synthèse des discussions des travaux de tous les groupes et des échanges en plénière ce qui suit :

1. **Sur le plan humain** :
2. Insuffisance de personnel technique dans certains projets ;
3. Insuffisance de renforcement des capacités du personnel ;
4. Affinité dans le recrutement du personnel.
5. **Sur le plan financier** :
6. Non versement de la contrepartie Etat ;
7. Manque de stratégie interne de mobilisation des ressources financières ;
8. Mauvaise gestion financière.
9. **Sur le plan organisationnel** :
10. Manque de manuel de procédures technique, administratif et financier dans certains projets ;
11. Procédures lourdes et complexes des bailleurs de Fonds ;
12. Procédures lourdes de passation des marchés publics.

**De cet constat, il a été suggéré de :**

1. Mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources financières intérieures et extérieures ;
2. Identifier des partenaires techniques et financiers intéressés par le secteur ;
3. Mutualiser les capacités des projets ;
4. Travailler en synergie entre les projets.

**3ème Partie : La présentation des nouveaux projets et programmes identifiés par les Directions générales du MATUH et par les deux projets P-SIDRAT et Barh Linia**

**La 2ème journée** qui a démarré le matin du 27 mai 2016 à BAKARA a été consacrée à une série de présentation des nouveaux projets identifiés et des idées de projets dans les domaines de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat et des Domaines et du Foncier, ainsi que ceux de l’ONU-Habitat.

Avant d’entamer les travaux, un léger réaménagement a été opéré au niveau du présidium pour suppléer le vide laissé par le Président de la 1ère journée empêché. Consensuelle ment, les participants ont désigné M. KOULADJE Mbaïnarem, coordonnateur du P-SIDRAT comme Président du présidium assistés des mêmes rapporteurs de la 1ère journée.

Les travaux ont démarré par les interventions successives des trois Directeurs Généraux à savoir le DG adjoint de l’Aménagement du Territoire, le DG de l’Urbanisme et de l’Habitat et le DG adjoint des Services Domaniaux et Fonciers. Suite à leurs communications et à la demande du Secrétaire Général du MATUH, il y a eu les interventions des deux Coordonnateurs des projets SIDRAT et Barh Linia qui ont donné un aperçu sur les nouvelles grandes lignes des activités envisagées de leurs projets respectifs.

Les présentations en plénière ont été de suivies des travaux de groupe. Pour ce faire, trois groupes de travail ont été constitués et ont procédé à l’examen des projets présentés par les intervenants. Il ressort donc des présentations et travaux de groupes les principaux éléments ci-après par intervention.

1. **A. Présentation et discussions sur les projets structurants de l’Aménagement du Territoire**

Cette présentation a été faite **par M. Andigué job**, Directeur Général Adjoint de l’Aménagement du Territoire (DGAT/A) et a porté sur six (6) projets relatifs à la Géodésie, la Cartographie, la Télédétection, la création de l’IGN, la constitution d’un SIG/Base de données et l’Aménagement des Terroirs. Parmi ces derniers, deux (2) ont connu un début d’exécution à savoir la Géodésie et l’IGN et quatre (4) sont en cours d’identification (Cartographie, Télédétection, SIG/Base de données et Aménagement du Territoire).

Selon lui, ce sont des projets novateurs et porteurs de part leur importance en matière de l’Aménagement du Territoire, insiste-t-il.

A ce niveau, tout le débat en plénière a été focalisé sur la création de l’IGN, le renforcement des capacités du personnel et les ressources financières eu égard au coût exorbitant des projets. Des réponses et éclaircissements ont été apportés à cet effet. Il est donc question de mutualiser les capacités, de travailler en synergie entre les projets, d’élaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières intérieures/extérieures et d’identifier un partenaire intéressé avant de finir sa présentation.

Suite aux travaux de groupe 1 sur « les projets structurants de l’Aménagement du Territoire », il a été identifié un nouveau programme qui fédère les acquis du programme Système d’Information pour le Développement Rural et l’Aménagement du Territoire (P-SIDRAT) avec les nouvelles idées de projet proposées par la Direction Générale de l’Aménagement du Territoire (DGAT). Cette proposition a été entérinée en plénière par les participants.

Ce nouveau programme est intitulé « Programme d’appui à l’aménagement du Territoire » et comprend cinq (5) composantes susceptibles d’être mise en œuvre de manière indépendante mais qui dans l’ensemble restent cohérentes par rapport aux objectifs globaux en matière d’aménagement du territoire. Le programme d’appui à l’aménagement du territoire tire sa substance des acquis du P-SIDRAT et intègre comme souligné ci haut les préoccupations de la DGAT.

Une instruction de chaque composante permettra de fixer les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les activités à réaliser, les risques, les modes de gestion, la durée, les coûts estimatifs, etc.

Les cinq (5) composantes sont :

1. **Renforcement des capacités des agents et acteurs de l’aménagement du territoire**

Elle prend en compte les préoccupations exprimées sur la fiche de projet n°7 de la DGAT à savoir l’appui au transfert de compétences aux régions et aux communautés locales en matière d’aménagement du territoire, de géomatique, de planification régionale, de développement local.

1. **Elaboration des référentiels géographiques et biophysiques**

Elle est bâtie sur la composante 3 du P-SIDRAT à laquelle il faut intégrer les éléments de la fiche de projet n° 8 de la DGAT notamment la mise en place du réseau des points géodésiques et topographiques ainsi que ceux de la fiche de projet n° 6 à savoir l’installation et la mise en opération de la station géodésique permanente.

1. **Mise en œuvre des schémas régionaux d’aménagement du territoire des Régions du Batha, du Lac, du Mayo kebbi Ouest et du Salamat.**

Elle découle de la composante 4 du P-SIDRAT à laquelle il faut envisager prendre en compte les éléments issus des fiches de projet n° 4 et 5 de la DGAT. Il s’agit de la cartographie des terroirs villageois des régions du Mayo kebbi Ouest et du Batha ainsi que l’appui à la lutte contre les inondations dans les régions du mayo kebbi Est et du Salamat.

1. **Elaboration des Schémas Régionaux d’Aménagement du Territoire de six (6) Régions à identifier**

Le P-SIDRAT a élaboré les SRAT de quatre Régions pilotes sur 23 que compte le pays. En raison des capacités limitées en ressources humaines qualifiées et financières, il peut être envisagé la réalisation de six nouveaux SRAT.

Par ailleurs, il est possible de mettre en œuvre une sous composante relative à **l’élaboration des programmes d’investissements prioritaires des six (6) régions programmes** identifiées par le Schéma National d’Aménagement du Territoire 2014-2035. L’instruction de cette sous composante nécessitera une concertation entre le MATUH et les Ministères en charge du Plan et des Infrastructures.

1. **Création d’un Institut National Géographique au Tchad (IGN-Tchad)**

Elle découle également des acquis du P-SIDRAT avec pour objectif de les pérenniser. C’est une structure destinée à accueillir tous les acquis cartographiques du P-SIDRAT. La composante prendra également en compte les préoccupations exprimées dans les fiches de projet n° 1 et 2 de la DGAT. Il s’agit entre autres de la réalisation des infrastructures spatiales et de la cartographie à grande échelle de la ville de N’Djaména et ses environs ainsi que la dématérialisation et le rapatriement des fonds géographiques archivées à l’IGN-France.

1. **B. Présentation et discussion sur les projets structurants de l’Urbanisme et de l’Habitat**

La présentation a été faite par M**. Alaina Possey**, Directeur Général de l’Urbanisme et de l’Habitat (DGUH). Elle a porté sur deux (2) fiches de projet qui concernent les quatre (4) principales villes, à savoir N’Djamena, Moundou, Abéché et Sarh. Le 1er projet est relatif à la Promotion des Matériaux de Construction dont le coût est estimé à 154 000 000 000 FCFA et le second concerne l’Appui à la Planification Urbaine d’un coût estimé à 45 100 000 000 FCFA. Selon le présentateur, le pays dispose de quelques documents de planification urbaine qui sont entre autres : 16 plans urbains de référence (PUR), un schéma directeur d’aménagement urbain (SDAU) de N’Djamena et Djarmaya. Ainsi, six (6) autres chefs lieux de régions doivent également être dotés de documents de planification (PUR) pour éviter qu’elles ne demeurent bidonvilles. Aussi, faut-il envisager la réalisation des équipements et infrastructures en vue d’offrir les services urbains de base.

En termes des objectifs et résultats attendus, il est question de : 1) De doter les villes du Tchad des outils de planification et de gestion urbaine mis à jour et applicables ; 2) De réactualiser les seize (16) PUR des villes existantes et en élaborer les six (6) autres restants.

Les questions relatives à la cherté des matériaux de construction, à la création d’un laboratoire d’analyse, à l’étalement du tissu urbain et aux ressources financières ont fait l’objet des débats.

Après les échanges, il a été conseillé de mutualiser les capacités, de travailler en synergie entre les projets et enfin d’élaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières. Bref de redimensionner les coûts des projets et d’approfondir la réflexion pour susciter d’autres projets et de défiscaliser les coûts des matériaux de construction. Ces puissantes recommandations ont mis fin à cette présentation en plénière.

L’examen de ces différents projets a été fait par le groupe 2 «  projets structurants de l’urbanisme et de l’Habitat ». Il ressort des travaux de ce groupe qu’il est pertinentde prendre en compte la création d’un centre de production des matériaux locaux de construction, l’évaluation du taux de l’emploi que générera la construction du centre, la consolidation d’un partenariat avec les CTD et le renforcement de capacité des acteurs et décideurs du secteur urbanisme.

1. **C. Présentation et discussion sur les projets de la Direction Générale des Services Domaniaux et Fonciers (DGSDF)**

La présentation a été faite par **M. Dassidi Wandi**, Directeur Général Adjoint des Services Domaniaux et Fonciers sur deux (2) projets qui couvrent l’ensemble du territoire national. Ce sont : 1) le projet Modernisation du domaine et du foncier au Tchad qui est estimé à 500 000 000 FCFA ; 2) le projet Recensement des propriétés bâties et non bâties dont le coût est estimé à 750 000 000 FCFA. Selon le présentateur, le foncier constitue le fondement de toute société, puis qu’il représente un bien fond capital. Alors, il faut une déconcentration des services domaniaux et fonciers du guichet unique en vue d’assurer sa bonne gestion.

Suite à cette intervention, les échanges ont porté sur les procédures et le circuit de délivrance des documents fonciers, les impôts immobiliers (fonciers et domaniaux) et la question de la similitude du projet de modernisation du foncier et du domaine avec un volet du projet PACADET.

Cet aspect de lourdeur administrative qui allonge exagérément le délai du circuit de délivrance des documents fonciers, n’a pas été perdu de vue du fait que ‘’Doing Business’’ est en train de mettre de la pression sur le Gouvernement du Tchad afin de revoir le délai dans le circuit de délivrance des documents fonciers.

Les impôts immobiliers existent et ils sont collectés par les agents des finances. Ils sont destinés à 60% pour la mairie et 40% pour les communes d’arrondissement. Mais depuis 2014, cette opération ne s’effectue pas pour la simple raison qu’il y ait eu un décret qui les rétrocède aux communes d’arrondissement et aux collectivités territoriales décentralisées (CTD). Il faut aussi reconnaître, par ailleurs que, les termes de la loi 23 de 1967 portant Statuts des régimes domaniaux et fonciers pénalisent le MATUH, précise le SGA/MATUH, M. Zoukalné.

Certes, il y a une similitude du projet de modernisation du foncier et du domaine proposé avec le PACADET mais, ils se diffèrent au niveau de leur champ d’action respectif, précise toujours le SGA/MATUH.

En définitive, il est question de besoin de renforcement des capacités des agents des Services du domaine en vue d’une augmentation des performances, de l’importance de mobilisation des ressources financières à travers les deux (2) projets et de l’intégration de l’aspect de la décentralisation dans les nouveaux projets.

Les deux projets sus cités ont été soumis à l’examen du groupe 3 « projets des Services Domaniaux et Fonciers ». En termes de résultat,le groupe 3 a proposé la création d’une agence de gestion foncière pour les couches vulnérables. Ainsi, il est question d’approfondir la réflexion de sa mise en œuvre avec la SOPROFIM en vue d’harmoniser l’idée de ce projet.

1. **D. Présentation des projets sous financement PNUD/ONU-Habitat**

Cette présentation a été faite par **M. Merlin Totinon**, Directeur Pays de l’ONU-Habitat. Il a présenté trois (3) projets qui sont entre autres : (1) Le projet d’appui à l’habitat, à l’urbanisation durable et à l’Aménagement du Territoire ; (2) le projet de la résilience urbaine de Goz Beida et (3) le projet d’appui à la sécurité urbaine dans 15 communes pilotes.

Selon lui, le premier vise à appuyer le secteur de l’habitat, de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire. Le second préconise apporter une réponse urgente à la ville de Goz-Beïda. Et le dernier envisage apporter une réponse à la problématique de la violence, à l’insécurité et au désordre dans le milieu urbain de 10 communes du Tchad en proposant des solutions techniques et participatives durables.

Le Présentateur a tenu à souligner les efforts consentis par le PNUD toutes ces dernières années pour soutenir le Tchad dans le secteur. Il a aussi insisté sur la nécessité de mobiliser les ressources nationales pour appuyer le nouveau programme qui doit être élaboré et mis en œuvre les prochaines années. En ce qui concerne le premier projet, des fonds ont été alloués par les PNUD pour réaliser avec l’appui technique de l’ONU-habitat 3 consultations majeures. Il s’agit de (i) Elaborer un nouveau programme de logements axé sur les populations à faible revenus (ii) Elaborer un document de politique national sur le développement urbain au Tchad (iii) Lancer la consultation relative à l’audit interne du ministère. Ces activités devront être réalisées au plus tard en fin juillet 2016. Pour ce qui est du Projet de la résilience urbaine de Goz Beida, une mission conjointe conduite par le Ministre est prévue courant du mois de juillet pour faire le point avec les autorités locales et lancer quelques activités. , Bref, il faut souligner que deux (2) réunions élargies aux principaux responsables techniques du MATUH avec l’ONU-Habitat seront organisées avant fin juin, pour permettre une meilleure appropriation et arrêter de nouvelles orientations.

**4ème Partie : Présentation de la Feuille de route MATUH-ONU/HABITAT**

La 3ème et dernière journée de l’atelier a été consacrée à la présentation du projet de Feuille de route, à la revue des contrats et conventions signés entre le MATUH et quelques opérateurs immobiliers privés et enfin à l’élaboration des projets de plans d’actions.

**La 1ère présentation a été faite** par M. Totinon Merlin, Directeur ONU/HABITAT au Tchad sur le projet de feuille de route convenue entre le MATUH et l’ONU/HABITAT. Il a démarré son intervention avec la synthèse de l’atelier tenu le 20 janvier 2016 sur le sujet qui a eu lieu dans la salle des réunions du Centre AL MOUNA. Il a rappelé l’objectif et le contexte dans lequel cet atelier a été organisé. Ensuite, il a présenté les enseignements tirés et les recommandations qui dit-il, ont abouti à l’organisation de ce présent atelier.

Quelques questions d’éclaircissement et d’orientation ont été posées par les participants suivies des réponses appropriées apportées par l’intervenant. La feuille de route est en annexe du rapport.

**La 2ème présentation a été faite par** un représentant de la Direction du Contentieux de la Législation du MATUH sur les contrats et conventions avec des opérateurs immobiliers privés. Il a passé en revue le répertoire des différents promoteurs immobiliers avant de parler de la signature de leurs contrats et/ou conventions avec l’Etat Tchadien. Des questions de compréhension ont été posées et des réponses ont été données par l’intervenant et par d’autres participants imbus du dossier.

Par la suite, quatre (4) groupes de travail ont été mis en place en vue de réfléchir sur l’analyse et les propositions des plans d’action à court, moyen et long terme. Il s’agit de :

1. **Groupe 1**: Aménagement du Territoire et gestion foncière ;
2. **Groupe 2** : Production des logements ;
3. **Groupe 3** : Financement du logement ;
4. **Groupe 4 :** Cadre institutionnel, renforcement des capacités et appui aux bénéficiaires.

Des termes de référence aux contenus presque similaires ont permis aux quatre groupes de répondre aux préoccupations soulevées selon les thématiques ci-dessus citées. Il s’agissait de diagnostiquer les différentes institutions en charge des aménagements et de la gestion foncière, de la production et du financement des logements, de faire ressortir les obstacles et difficultés de ces institutions et d’en proposer des actions à court, moyen et long termes susceptibles de relancer la dynamique de la politique de l’Habitat au Tchad. Enfin, il était question de s’interroger sur le cadre législatif et réglementaire avec l’examen des capacités des ressources humaines indispensables pour une politique de logement adéquate.

Après présentation des travaux de chaque groupe, les participants ont convenu de les rendre cohérents et homogènes en les structurant sous forme de plans d’actions de court, moyen et long termes. Le plan d’actions se présente comme suit :

**Plan d’actions**

**A court terme :**

1. Faire aboutir le décret d’application des trois fonds (FPH, FBI, FGP) ;
2. Faire une reforme réglementaire sur le secteur de l’habitat, de l’urbanisme et du foncier ;
3. Dynamiser les institutions de promotion foncière et immobilières existantes (SOPROFIM BHT) ;
4. Assainir les services fonciers et domaniaux pour faciliter l’accès à la terre ;
5. Contrôler les prix des matériaux de construction ;
6. Effectuer les contrôles sur le prix de loyer ;
7. Créer des mutuelles de logements.

**A moyen terme :**

1. Créer un centre de production et de promotion des matériaux de construction ;
2. Organiser les corps professionnels en matière de promotion immobilière ;
3. Faciliter l’accès au crédit immobilier ;
4. Subventionner les parcelles viabilisées ;
5. Informer et sensibiliser le public sur les mécanismes d’acquisition de logements ;
6. Redynamiser l’OHDU (Observatoire pour l’Habitat et le Développement Urbain) ;
7. Elaborer un plan national de logements.

**A long terme :**

1. Revoir à la baisse des prix des matériaux de construction à travers les subventions de l’Etat ;
2. Diversifier les institutions de promotion foncière et immobilière ;
3. Rehausser le niveau de revenus de populations ;
4. Renforcer les coopérations avec les partenaires techniques et financiers.

**5ème Partie : Cérémonie de clôture, les recommandations et motions de remerciement.**

1. **Cérémonie de clôture**

Comme à l’ouverture, la cérémonie de clôture a été présidée par le Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme et de l’Habitat en présence du Délégué général du Gouvernement auprès de la ville de N’Djaména, M. DAGO Yacouba, du Secrétaire Général adjoint du Ministère du Plan et de la Prospective, M. KEMAYE Igneconba. Etaient également présents, le Directeur du Cabinet et le Conseiller en charge de l’Aménagement du Territoire du Ministre.

La cérémonie a démarré par la lecture de la synthèse des travaux faite par l’un des rapporteurs, suivie de la lecture des recommandations et de la motion de remerciements des participants.

Dans son mot de clôture, le Ministre s’est félicité de l’aboutissement de l’atelier dont les objectifs semblent atteints à la lumière de la lecture de la synthèse des travaux. Il a remercié principalement les partenaires techniques et financiers notamment l’ONU-HABITAT qui n’a ménagé aucun effort pour accompagner le MATUH. Il a également exhorté les principaux responsables techniques du MATUH a cultivé l’esprit de cohésion afin de parachever l’œuvre entreprise. Il espère que les projets identifiés et approuvés à l’issue de cet atelier seront mis en forme dans un meilleur délai en vue d’une organisation très prochaine d’une réunion de présentation et de mobilisation de ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers.

L’atelier a pris fin à 18h avec le discours du Ministre et un cocktail offert par les organisateurs dans les beaux jardins du Centre qui a abrité les travaux.

1. **Recommandations des participants**
2. **Motion de remerciement des participants**

**Conclusion**

En définitive, les trois journées d’intenses travaux ont permis de passer aux peignes fins les maux qui minent les projets et programmes du MATUH. Puis, de monter des fiches des nouveaux programmes et projets bancables ; et enfin de proposer une feuille route ‘’Habitat’’ afin de résoudre les multiples problèmes du logement. S’agissant particulièrement des nouveaux projets, il demeure urgent de les mettre dans un format adéquat avant de les soumettre aux éventuels partenaires techniques et financiers susceptibles d’apporter leurs appuis.

Ce présent atelier permettra-t-il vraiment de lancer les nouvelles bases et orientations pour les projets et programmes du MATUH ? Un suivi des principales conclusions de l’atelier s’impose afin de limiter le syndrome de la majorité des ateliers et séminaires organisés par les institutions publiques qui se traduit par l’absence de suivi des principales conclusions convenues à la clôture officielle.

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS**

**ANNEXE 2 : FEUILLE DE ROUTE MATUH/ONU-HABITAT**

**ANNEXE 3 : MOT INTRODUCTIF DU SG MATUH**

**ANNEXE 4 : DISCOURS D’OUVERTURE DE M. LE MINISTRE DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L’URBANISME ET DE L’HABITAT**

**ANNEXE 5 : DISCOURS DE CLOTURE DE M. LE MINISTRE DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L’URBANISME ET DE L’HABITAT**

**ANNEXE 6 : COMMUNICATIONS DES INTERVENANTS (version numérique disponible au Secrétariat Général du MATUH)**